

## Responsabilité populationnelle, une démarche partagée avec les acteurs de santé du territoire...

Jeudi 12 mai 2022, une quarantaine de professionnels libéraux : médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, pédicures, podologues, biologistes, diététiciens, partenaires (CRF de Navenne, etc.) se sont réunis au GH70 afin de participer à la réunion de présentation des actions déployées dans le cadre de la responsabilité populationnelle (RP).

Cette rencontre, animée par le Dr Anne MOHN, diabétologue du GH70, en partenariat avec le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Vesoul Val de Saône et la Communauté Professionnelle du Territoire de Santé (CPTS) du Bassin Vésulien, fait suite aux réunions cliniques organisées en 2019 durant lesquelles le groupe projet a défini le plan d'actions (voir encadré) répondant aux problématiques liées à la prévention et au dépistage du diabète de type 2 ainsi qu'à la prise en charge et au suivi des patients diabétiques du territoire.

Le même type de rencontre sera prochainement proposé sur les CPTS de Lure et de Luxeuil afin de sensibiliser un maximum de professionnels du département à la démarche RP et à l'utilisation des outils mis à leur disposition. Une communication générale auprès de l'ensemble des professionnels de santé libéraux est également en cours de déploiement.



A VENIR...

Fin 2022,  
la démarche responsabilité  
populationnelle intégrera  
l'insuffisance cardiaque

### Des actions menées pour répondre aux besoins du territoire...

La soirée interprofessionnelle du 12 mai fait partie des actions mises en œuvre dans le plan d'actions défini pour répondre aux problématiques liées à la prévention et au dépistage du diabète ainsi qu'à la prise en charge et au suivi des patients diabétiques du territoire.

D'autres projets, définis autour de quatre axes ont été mis en place dans le cadre de la démarche RP :

**Les actions de prévention et de dépistage sur l'ensemble du territoire** avec l'intervention d'une infirmière de santé publique dédiée sur des structures accueillant du public en situation de précarité (Croix rouge, Restos du cœur, épicerie solidaire, etc.).

**L'organisation du service de diabétologie** avec la mise en place, à l'hôpital de jour de médecine spécialisée du site de Vesoul, de consultations diabète (4 jours par semaine), pieds diabétiques et diabète gestationnel réalisées par les médecins du GH70 et un infirmier en pratique avancée (IPA). Des consultations avancées en diabétologie sont également proposées sur les sites hospitaliers de Lure et Luxeuil.

**Le développement de l'information** avec l'organisation de soirées d'échanges interprofessionnelles et la création d'un « aide-mémoire » réalisé en collaboration avec les professionnels du GH70, les acteurs de la démarche RP et la CPTS du Bassin Vésulien. Ce document est destiné aux professionnels libéraux non spécialistes du diabète afin de les informer des dernières recommandations cliniques dans la prise en charge du diabète du type 2. Il comporte aussi une liste de structures ressources mobilisables sur le territoire, dans le but de favoriser le lien ville-hôpital.

**Le déploiement d'outils numériques** pour communiquer entre les professionnels spécialisés en diabétologie et la médecine de ville : création d'un numéro unique de diabétologie pour les demandes d'avis urgents par les médecins libéraux, d'une messagerie sécurisée en santé pour les demandes de prise en charge avec réponse sous 48H et de logiciels dédiés (eTICSS Web, eTICSS mobilité et eTICSS parcours diabète). L'interopérabilité entre eTICSS et ORBIS permet une transmission sécurisée des documents produits par le GH70 vers les professionnels du cercle de soins de chaque patient inclus dans le logiciel.